



BON PLAN

**Prenez soin de votre santé et
économisez jusqu'à 450 €/an¹**

Grâce à la Ville de Chaumont, les Chaumontais et Brotttais peuvent opter pour une complémentaire santé avantageuse !

Et si vous profitez d'une mutuelle à un tarif avantageux ?

La Ville de Chaumont a mis en place un dispositif de mutuelle. Il s'agit d'une offre de complémentaire santé qui est proposée aux personnes habitant sur son territoire, notamment aux retraités et à ceux qui n'ont pas de mutuelle imposée par leur employeur.

Bénéficiez d'une couverture complète

Optez pour des garanties de qualité, adaptées à vos besoins de santé quotidiens et imprévus.

Profitez de tarifs intéressants

Économisez jusqu'à **450€/an** sur votre mutuelle grâce aux tarifs négociés par la Ville. ^{(1) (2)}

Disposez de nombreux avantages

L'offre inclut un service de télémedecine, une assistance santé, une offre de parrainage...

Vous faites du sport ? Recevez 40 € !

Chaque année, la Mutuelle Just prend en charge 40 € de votre inscription à une activité sportive. ⁽³⁾

Adhérez très facilement

Comparez les offres puis adhérez simplement, sans délai de carence.

Informez-vous localement

Prenez rendez-vous en permanence pour rencontrer un conseiller à Chaumont.

Demandez conseil !

Choisissez votre rendez-vous sur le site internet Just.fr en flashant le QR code.



Si vous préférez nous appeler, contactez le

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel

⁽¹⁾ Selon une étude menée en 2021 par la ville de Reims, commune partenaire de la Mutuelle Just • ⁽²⁾ Tarifs négociés selon accord mis en place entre la commune et la Mutuelle Just • ⁽³⁾ Remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € par an et par bénéficiaire sur présentation d'une attestation ou d'une facture du club ou de l'association concerné(e) ; règlement sur just.fr • La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité • SIREN 783 864 150 • 53 av. de Verdun - CS 30259 - 59306 VALENCIENNES CEDEX • TÉL. : 0 809 546 000 • Just.fr • Création : Mutuelle Just • Crédit photo : iStock • Impression : Exaprint • Ne pas jeter sur la voie publique.

